

REYROUTH LE 3 DEC. 1930

RÉDACTION - ADMINISTRATION

PUBLICITÉ

PLACE DES CANONS

Toutes Communications doivent être adressées
au nom de V. Manuélian,
rédaction de « Le Liban » Place des Canons

LE LIBAN

EDITION FRANÇAISE

N° 514 (1)

ABONNEMENT ANNUEL

SYRIE et LIBAN P. S. 250

ETRANGER SHELINGS 10

SPÉCIALITÉ

ARRANGEMENT SPÉCIAL

Le Numéro 5 P. S.

DÉCLARATION

Nous déclarons sans ambages que ce supplément est destiné à se faire l'organe de défense - et au besoin de combat - de tout ce qui concerne les Arméniens réfugiés dans les territoires sous mandat français.

Nous étions certes loin de penser que pareille tâche se serait imposée un jour tant il paraissait sans équivoque - même aux regards les plus malveillants - les mobiles de l'exode d'une population mise subitement devant la cruelle alternative d'abandonner son propre pays, ses propres biens et ses plus beaux espoirs d'avenir, et de chercher des refuges pour s'y abriter et y travailler en paix.

Dès la première heure la haute humanité française avait saisi nos véritables aspirations et n'avait pas transigé sur les lois de son hospitalité. En l'accordant à un élément reconnu par son intelligent labeur et son travail fécond, elle était consciente de son devoir, comme aussi des bénéfices qu'en tiraient les pays sous mandat. Peu après le traité de Lausanne qui réglait définitivement le sort des territoires de l'ancien empire ottoman statuait également sur la nationalité de toutes les populations sans exception se trouvant dans ces territoires au moment de la conclusion du traité.

C'est donc qu'en vertu des principes d'humanité et de solidarité - au début - et qu'ensuite en raison des droits intangibles conférés par un acte international que les rangs des Arméniens déjà habitant la Syrie et le Liban se sont quelque peu grossis par de nouveaux contingents.

Il est arrivé malheureusement ceci qu'on s'est buté dès le premier jour aux jalousies mesquines. Des hargnes se sont dégénérées en clameurs. On a tenté d'empoisonner le peu de bien être que les Arméniens s'assuraient au prix d'un effort quotidien écrasant. On a voulu discréditer leur labeur. On a jeté les haut cris sur leur concurrence dans le domaine de main d'œuvre, des métiers, de la petite industrie et du petit commerce. Et de grossières calomnies, des insinuations infamantes...

Que nos voisins, aveuglés par une absurde et incompréhensible passion, aient méconnu les avantages que la main d'œuvre, l'industrie et le commerce arméniens ont donné à ces pays : qu'ils n'aient pas vu tout le mouvement créé et une certaine animation introduite dans ces pays d'émigration par l'appoint arménien, qu'ils aient écouté d'une oreille complaisante des perturbateurs qui besognaient pour les convaincre qu'il faisait nuit pendant qu'il faisait plein jour, c'était leur affaire, c'était même leur mauvaise affaire. Il ne nous appartenait pas de nous rabattre sur eux pour souligner une erreur dont nous savions que pâtiraient leurs seuls intérêts ; notre silence et notre calme affir-

maient même le plus éloquemment notre position de travailleurs paisibles et renfermés.

Nous nous étions, au demeurant, si peu inquiétés que nous savions la grande majorité de nos voisins peu sincères dans leurs clameurs et médisances, et une bonne partie parfaitement édifiée et convaincue de l'utilité de l'appoint arménien.

Mais que, depuis quelque temps et récemment encore, des journaux locaux peu scrupuleux, après avoir épuisé sans succès tout le stock de leurs calomnies, se soient donnés le mot d'ordre d'accuser les Arméniens de visées politiques dans je ne sais quelle partie du territoire syrien, que surtout un important journal de langue française ait tenu la timbale dans une si triste orchestration, c'est décidément le comble. La coupe est donc pleine. Il nous a semblé que le moment est venu de crier un haro approprié et de mettre les choses en place.

La nécessité en est d'autant plus manifeste qu'en ce moment on ne se contente pas seulement de calomnier en forgeant toutes sortes d'histoires les unes plus abracadabrantes que les autres et en débitant des sornettes les plus hilarentes, mais encore on paye d'audace, on devient agressif, on va jusqu'à préconiser des moyens barbares de refoulement des Arméniens hors du Liban.

Sans doute nous vivons encore ici, Dieu merci, sous un régime où de pareilles propositions heurteront de front l'esprit et le corps des autorités de contrôle et ce n'est pas le pays de la plus antique civilisation européenne comme la France qui laisserait passer comme principes d'Etat des enseignements insensés et féroces dont rougissent aujourd'hui ceux-là mêmes qui en ont été les premiers et les seuls promoteurs.

Cette certitude ne suffit pas.

Nos feuilles de langue arménienne locales ne sont guère indemnes de l'incohésion ou l'on s'efforce de faire tomber notre cause. Ne voit-on pas en effet l'une d'elles s'attacher encore au succès de certains mouvements dégonflés et tués dans l'œuf, ou quémander de la façon la plus pémée des bonnes grâces. Et une autre feuille, dès qu'elle a fini de se cnamailleur avec l'autre, n'essaye-t-elle pas de justifier les élucubrations et galéjades d'un journal de langue française d'ici, qui s'en prend aux Arméniens comme à sa bête noire, et ne pousse-t-elle pas la candeur - si ce n'est la zèle servile - jusqu'à en tirer des conséquences d'une interprétation encore plus absurdes et plus nocives. C'est un grand quotidien arménien d'Egypte qui s'est nonore des répliques de meilleur cru administrées à nos calomniateurs.

Là où en est notre presse locale, et à supposer même qu'elle

arrive à un niveau plus élevé, il serait puéril de croire qu'elle puisse jamais justifier la plus minime espérance quant à la formule et la diffusion des vérités propres à confondre nos adversaires et à dégager la vraie figure arménienne.

Nous avons donc été jusqu'ici sans défense pratique.

Il est donc grand temps de regarder nos détracteurs les yeux dans les yeux, de chercher et de dévoiler leurs dessins. Cela nous nous proposons de le faire, et forts de nos droits et de nos devoirs, en nous appuyant sur nos franchises aspirations faites de travail, de paix et de concorde, nous entendons assurer ici une défense vigilante et légitime. Nous dirons résolument leur fait aux énergumènes qui voudraient assombrir le clair atmosphère de nos desiderata et troubler nos bons rapports avec les autres éléments indigènes. Nous ne nous soucierons pas de dire des vérités qui ne seraient peut être pas dans bien des cas, plus nouvelles que celles de Monsieur de la Palisse. Mais qu'importe !

Nos journaux de langue arménienne, avec la meilleure conscience de leur devoir et la meilleure compréhension des nécessités du moment, seraient encore dans la position de prêcher dans le vide, leurs arguments n'auraient pas eu de prise, leur voix n'aurait pas porté pour la bonne raison de n'avoir pas été exprimés en une langue de compréhension commune sinon par la masse du moins par l'élite.

Eh bien, nous croyons devoir et pouvoir suppléer désormais à cet inconvénient en assurant la rédaction de ce supplément en langue française et que nous destinons à se faire le porte-voix des Arméniens établis en Syrie et au Liban. Nous lui réserverons la plus grandes diffusion possible.

Par ailleurs ayant un concept plus moderne du journalisme nous ne nous en bornerons pas là : nos pages traiteront aussi de tous les problèmes mondiaux et donneront un résumé complet et synthétique de tous les événements politiques et autres, comme aussi une revue de la presse commentée.

Certes cette tâche est ardue, nous ne nous illusionnons guère sur nos propres possibilités. Nous savons ce que coûte une entreprise pareille en efforts et en sacrifices pécuniaires, et si toutes les difficultés que nous voyons se dresser sur notre route ne nous rebutent pas, c'est bien parce que nous savons aussi que le public arménien et le public ami à la cause arménienne apprécieront une œuvre d'un tel intérêt et d'une telle nécessité et n'hésiteront pas de tendre une main protectrice et amie à une publication appelée à relayer leur propre sentiment, et, en signe de solidarité, s'inscriront à son abonnement spécial.

C'est de ce geste spontané et collectif que dépendra au reste la continuité du travail ainsi amorcé et dont ce numéro constitue les prémisses.

V. M.

LES BIENS LIBANAIS ET SYRIENS EN TURQUIE

« L'Ahrar » vient de faire paraître une information d'après la quelle M. Lenail serait venu dernièrement en Syrie, délégué par le gouvernement français, en vue d'examiner la question des biens restés en suspens entre la Turquie et la Syrie, et qu'à son retour en France M. Lenail aurait remis son rapport au Quai d'Orsay. « L'Ahrar » ajoute qu'un accord aurait été intervenu sur plusieurs points entre les deux gouvernements et qu'aux termes de cet accord les autorités françaises auraient admis la disjonction des biens arméniens laissés en Turquie de ceux des Libanais et Syriens d'origine.

Le Journal en question se réjouit de la tournure que viens de prendre cette affaire, et croit savoir que de cette façon le règlement des biens libanais et syriens d'origine entrera dans la voie d'une solution prochaine.

Nous ne savons pas à cette heure jusqu'à quel point l'information de notre confrère libanais est exact. Les journaux turcs n'y font aucune allusion.

On sait que pour les Arméniens naturalisés syriens et libanais cette question des biens, en Turquie a une importance primordiale et aucun intérêt ne saurait être pour eux comparable à l'intérêt que présente la solution de ce problème vital.

On peut citer des milliers d'Arméniens propriétaires en Turquie d'immeubles évalués à des sommes importantes mais dont faute de pouvoir disposer ils traînent depuis plus d'une dizaine d'années, une existence misérable et exténuante.

Nous pensons qu'aucune distinction n'est possible entre Arméniens libanais et syriens, et les Libanais et Syriens d'origine.

Nous avons quelque peine à concevoir que les autorités françaises admettent cette dualité entre les sujets de mêmes pays mis sous leur tutelle. Les délégués du Haut-Commissariat qui avaient entrepris un voyage à Angora dans le but de s'aboucher avec le gouvernement turc avait, dès la première heure, saisi ce point juridique et ne s'étaient pas départis de la position prise dans ce sens.

Il ne nous semble pas qu'il y eut la moindre raison militante en faveur d'un changement de tactique.

Cette affaire des biens syriens et libanais est une et indivisible.

Expliquons en deux mots.

C'est le traité de Lausanne qui consacre le détachement de l'ancien empire ottoman des territoires de Liban et de Syrie. Jusque-là les habitants de ces territoires étaient turcs, aussi turcs que le sont encore les habitants de Castémouni et de Mamouhret el Aziz. Suivant le même traité les populations se trouvant dans les territoires détachés de l'ancien empire ottoman sont de-

venues les ressortissants de ces territoires sans aucune distinction. C'est qui équivaut à dire que lorsque les Libanais et Syriens d'origine ont cessé d'être turcs et sont devenus des sujets syriens et libanais ils se sont rencontrés, qu'ils l'aient voulu ou non, avec des Arméniens qui profitaient du même coup de baguette, se défaisaient de leur ancienne nationalité turque aussi résolument que leurs voisins, et adoptaient la nationalité libanaise et syrienne avec autant d'empressement que leurs voisins. Donc nos voisins n'avaient pas été moins turcs que nous, avant la conclusion du traité de Lausanne ; nous sommes, après, aussi libanais et syriens qu'eux.

Donc aussi pour les autorités qui auront à résoudre la question des biens libanais et syriens en Turquie il se pose tout simplement la question des biens de TOUS les Libanais et de TOUS les Syriens.

Nous nous réservons d'y revenir.

SUR L'HORIZON POLITIQUE

LA GUERRE EST ELLE POSSIBLE ?

L'esprit humain ne saurait concevoir sans frémir toute l'horreur que recèle la perspective d'une guerre future qui serait incontestablement la plus grande hécatombe qu'il eût été réservé au monde d'enregistrer.

Rayons destructeurs, microbes pestueux, gaz, bombes cracheront la mort et la ruine, et ainsi la guerre apparaît comme une déesse de feu et de sang. C'est pourquoi malgré tout ce qui se trame, tout ce qui se prépare et se dit dans le camp des mécontents, on se refuse à envisager la possibilité.

Pourtant depuis les propos bellicieux de Mussolini qui est en ce moment à la tête des pays mécontents, propos qui ne passent pas sans encourager l'esprit de revanche allemand, surtout, depuis la dernière volonté électorale allemande les possibilités d'une guerre européenne plus ou moins prochaine constitue une redoutable question d'actualité. Une nuée de prophéties plus pessimistes les unes que les autres s'abat dans les colonnes des journaux et revues, et sauf les partis aveuglés par un pacifisme outrancier et démagogique, les gens d'un certain sens réaliste et patriotique s'en préoccupent, s'en alarment, et préconisent, chacun selon son entendement et sa tendance les moyens de l'éviter. D'aucuns disent, en France, et ce ne sont certes pas les plus clairvoyants à notre sens, que le meilleur moyen d'éviter la guerre c'est de se refuser à en voir la possibilité même devant les cliquetis d'armes et les clameurs de haine et de mort du voisin. Pour d'autres, c'est le désarmement qui entravera la guerre. C'est à quoi s'applique d'ailleurs en ce moment la commission prépara-

DANS LE MONDE

EN FRANCE

L'AFFAIRE OUSTRIC

Cette affaire avec les conséquences politiques qu'elle a entraînée occupe en ce moment toute la presse française.

L'affaire est en elle-même une simple déconfiture d'un banquier Oustric, dont les agissements ont dépeuplé les porteurs français, provoqué la fermeture des banques de dépôt, comme la banque Adam et le Crédit du Rhône, banques qui ont été d'ailleurs renflouées.

Il semble que Oustric doit sa bonne fortune rapide à quelque complaisance des hautes banques. L'importance de l'affaire réside dans le fait qu'un des hommes d'état français les plus en vue et des plus intègres et un parlementaire de 25 ans, M. Raoul Péret, garde des Sceaux du cabinet Tardieu, s'est trouvé être l'avocat conseil du financier Oustric, comme sont d'ailleurs tant d'autres parlementaires dans les différents groupements financiers.

M. Raoul Péret fut la première victime de cette affaire : il a cru devoir donner sa démission pour ne pas avoir à ordonner les poursuites contre son ancien client, en sa qualité de ministre de la justice.

Le départ de M. Raoul Péret avait produit une pelure qui va maintenant s'élargissant puisque, d'après les dernières nouvelles télégraphiques, MM. Lautier et Falcoz, secrétaires d'état dans le cabinet Tardieu, sont également démissionnaires.

Au parlement français l'opposition avait saisi cette occasion pour renouveler ses attaques contre le ministère actuel ; le Cabinet, dans différents votes, avait obtenu la confiance. Mais il semble que la proposition de la minorité concernant la constitution d'une commission d'enquête parlementaire a été adoptée par le Parlement, puisque MM. Lautier et Falcoz ont démissionné pour « retrouver leur liberté de s'expliquer devant la Commission d'enquête ».

Les dépêches nous apprennent en même temps l'arrestation de Oustric et Bloch.

Nous ne pensons pas que l'affaire Oustric puisse entraîner la chute du cabinet Tardieu malgré toute l'adversité acharnée des Radicaux et des Socialistes, car comme le Président du Conseil actuel avait immédiatement remplacé M. Raoul Péret, il ne peut agir autrement devant le départ de deux membres du Cabinet et que d'autre part la majorité qui soutient M. Tardieu ne semble nullement prête à fléchir.

L'affaire Oustric ne manque pas d'intérêt et réserve peut être des surprises. Nous en suivrons le développement.

que, les esprits les plus imbus des théories guerrières, d'écrivains allemands reculeront - et ils n'auront pas tort - devant une France forte pouvant dire sans mâcher ses mots qu'il sera répondu par la dévastation de Berlin et de toutes les autres grandes villes du Reich à la première tentative allemande de dévastation de Paris. Tant que subsistera cette France là, le monde pourra dormir en paix.

EN HONGRIE

L'ANIVERSAIRE DE LA MAJORITÉ DE L'ARCHIDUC OTTO

L'archiduc Otto, fils aîné du roi Charles et de l'impératrice Zita vient d'atteindre sa majorité. L'événement est fêté à Bruxelles en présence des légationnaires autrichiens et hongrois et au cours d'un banquet l'impératrice Zita a déclaré que l'archiduc Otto était désormais le chef de la maison des Habsbourg. Cet événement est aussi appelé à avoir des suites de la plus haute importance en raison de son attache immédiate avec le problème dynastique hongrois. On sait qu'en Hongrie le régent n'agit que par intérim jusqu'à ce que la nation élise un roi et il n'est un secret pour personne que les légationnaires hongrois aspirent - en attendant qu'ils conspirent, à la restauration des Habsbourg avec Otto. Leur chef, le comte Apponyi assure même que toute autre décision entraînerait une guerre civile dans le pays. Il y a aussi en Hongrie des monarchistes dissidents qui s'accommoderaient de tout autre prince pour le trône de Hongrie.

Mais il reste toujours que le gouvernement hongrois s'était engagé à la conférence des ambassadeurs de Paris de ne choisir un roi sans la consulter et de suivre son avis pour choisir.

Il y a bien d'autre part lieu de se demander s'il y a encore une conférence des ambassadeurs à Paris.

EN TURQUIE

LA DISSOLUTION DU NOUVEAU PARTI TURC.

Le nouveau parti turc des Libres Républicains qui a été formé par Fethi Bey ex-ambassadeur de Turquie à Paris, sur l'initiative de Mustapha Kemal Païcha, il n'y a pas longtemps, vient d'être dissout de par la volonté de ses leaders.

On avait voulu créer un parti d'opposition en Turquie, et le ballon d'essai confié aux mains de Fethi Bey vient d'être pitoyablement dégonflé. Cette expérience prouve une fois de plus qu'en Turquie il a toujours été impossible et il sera toujours impossible de compter sur une opposition honnête et désintéressée, capable de surveiller les gens au pouvoir et d'exercer un contrôle dont pourraient profiter les affaires du pays.

Dans l'esprit du Gazi une opposition créée sous son impulsion devait renfermer dans son sein des éléments acquis à la cause du républicanisme et du laïcisme. Les événements ont cependant démenti vite cet espoir et le Gazi n'a pas tardé à s'apercevoir que malgré sa confiance en Fethi Bey son parti devenait cependant le noyau de tous les mécontents et de tous les réactionnaires. Ces derniers ont donc tué un mouvement qui aurait pu avoir une destinée meilleure.

A notre sens il serait puéril par conséquent de croire à la version officielle du parti désagrégé, comme quoi les Libres Républicains auraient préféré leur mort plutôt que de se hasarder dans une adversité pouvant atteindre jusqu'à la personne de Mustapha Kemal. Nous ne saurions davantage ajouter crédit à une menace directe exercée par le gouvernement d'Ismet Païcha, dont la puissante majorité au

sein du parlement pouvait fort bien juguler toutes les tentatives d'un simulacre d'opposition constituée par une dizaine de députés.

Fethi Bey a été entraîné et même submergé par une cohue en mal de places et de prébendes et le meilleur moyen de s'en débarrasser était encore celui où il a eu la sagesse de recourir. C'est toute l'histoire de la dislocation du parti défunt.

POUR LES ORPHELINES ARMÉNIENNES

Nous lisons dans « La Bourse Egyptienne ».

Un Bazar de Charité, au profit des Orphelines Arméniennes (Giris' Honie, Choubrah), atteintes de tuberculose sera organisé le Dimanche 30 novembre 1930 à 2 h. d. m. 21 Sharia Gabalaya, Ghezireh Nord, Villa « Les Eucalyptus », au domicile de Madame Janig Chaker, qui mettra gracieusement, en la circonstance, sa maison et jardin à la disposition du Comité.

Un grand nombre d'articles curieux seront mis en vente, comme par exemple des garnitures Vénitaines peintes à la main, de jolis costumes d'enfants, des sacs à main pour dames, de toute dernière création, des nappes à thé originales, etc. On trouvera aussi un étalage de confiserie, confitures et conserves au vinaigre, spécialement préparées à la maison. Deux autres étalages, dont les prix varieront entre 5 et 10 piastres, seront garnis d'articles importés directement de Londres.

Les Dames acheteuses trouveront là, tout en faisant le bien, une occasion d'acheter à bon marché, des objets utiles dont certains pourront servir de cadeaux originaux pour Noël.

Le thé sera servi au prix modique de P. T. 7.

L'entrée est libre.

LE KRACH DES BANQUES AMÉRICAINES

On mande de New-York que cinquante trois banques ont suspendu leurs paiements en raison des mauvaises récoltes.

EN VILLE

AU HAUT-COMMISSARIAT

Depuis que M. Ponsot, Haut-Commissaire de la République Française, est rentré en notre ville il n'a cessé de recevoir toutes les personnalités marquantes du Liban et de la Syrie qui le mirent au courant de la situation dans les diverses régions des Etats sous mandat.

Les délégués et les secrétaires généraux du Haut-Commissariat du Liban, d'Alep, de Damas, d'Alexandrette, et de Djébel Druze ont participé aux conférences tenues.

M. Ponsot est porteur de nombreux projets et il semble bien que l'année 1931 sera une année de grandes réalisations politiques pour la Syrie et économiques pour le Liban.

Le Haut-Commissaire n'avait pas caché sa joie de voir les pays sous mandat peu atteints relativement aux autres pays, par la crise mondiale.

A l'issue d'un long entretien avec le Haut-Commissaire, M. Debbas président de la République Libanaise a fait à la presse une déclaration confirmant ce que nous disons plus haut. Il a ajouté que la réalisation des projets de M. Ponsot exigera une mise de fonds de près

de 500 millions de francs et qu'elle concerne les chemins de fer, les irrigations etc. On envisage la construction d'une ligne Tripoli - Homs - Palmyre - Deir et Zor.

UN BEAU GESTE

M. D. Kouyoumdjian vient d'avoir la généreuse pensée de nous adresser le montant de 20 abonnements à l'édition française de « Le Liban » dont 10 seront servis à ses amis MM. Alex Sursock, René Sursock, Georges Naggiar, Elie Gebeili Savoy, François Khoury, Pétro Trad, Dr Attieh, Alexandre Nasser, et le reste à des notabilités libanaises dont nous établirions nous-même une liste.

C'est avec un vif plaisir que nous enregistrons ce beau geste qui venant d'un de nos compatriotes les plus en vue, nous honore, et où nous puisons le meilleur encouragement à l'aube d'une œuvre à laquelle s'est attelée cette publication.

Nous sommes persuadés que d'autres geste analogues s'inspireront de cet exemple de sollicitude, et viendront prochainement justifier notre espoir d'asseoir notre supplément de langue française sur un plan de meilleure diffusion et de continuité.

A LA CHAMBRE LIBANAISE

Dans sa séance de Lundi la Chambre a mis en discussion le projet d'emprunt récemment approuvé entre les municipalités de Tripoli, El Mina et Ehdén et la banque de Syrie et du Grand Liban. Il s'agit d'un prêt par cette dernière d'une somme de 330.000 Livres L. S. au taux de 6 %.

La Chambre a adopté le projet.

Elle aborda ensuite, en première Lecture le projet d'accord avec le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie concernant des prêts agraires consentis aux propriétaires terriens avec la garantie du gouvernement libanais.

Ce projet reviendra en discussion.

CEUX QUI ONT OPTÉ POUR

LA NATIONALITÉ LIBANAISE

A la suite d'une interpellation d'un parlementaire on a pu apprendre que sur 180.000 émigrés, 50 à 60.000 seulement ont opté pour la nationalité libanaise. Les autres sont actuellement considérés comme turcs.

LA SANTE DE M. IPEKIAN

Nous apprenons que M. Ipékian, le distingué directeur de la Société anonyme Majossian, a été hospitalisé dernièrement et que l'intervention chirurgicale ayant parfaitement réussi, M. Ipékian a réintégré son domicile.

Nous formons des vœux pour que M. Ipékian acheve sa convalescence et rejoigne son poste à la tête de la firme Matossian.

**LES PROCHAINS
NUMERO DE CE
SUPPLEMENT
SERONT SERVIS
AUX SEULS ABONNES**

REVUE DE LA PRESSE

A LA RÉSIDENCE DE L'UNION
DE BIENFAISANCE ARMÉNIENNE

Le comité directeur de l'Union de Bienfaisance Arménienne avait élu à l'unanimité et dans un grand enthousiasme M. Kaloust Gulbenkian à la Présidence de l'Union Générale comme digne successeur de S. E. Boghos Nubar Pacha, décédé.

Une délégation a été reçue dernièrement par le nouveau Président dans son splendide hôtel particulier de l'avenue d'Iéna à Paris. Cette délégation se composait de MM. Zareh Bey Nubar, fils de Boghos Nubar Pacha ; Gabriel Noradounghian, ancien ministre des Affaires Etrangères de l'Empire Ottoman ; Diran Khan Kélékian, Esmerian, Karagueuzian, Gumuchguerdan, Malasian et Haladjian.

M. Kaloust Gulbenkian remercia en des termes chaleureux autant que simplistes pour l'honneur que ses hôtes lui avaient fait en l'élisant à la Présidence de l'Union Générale et tout en avouant n'être pas sympathique aux formalismes administratifs, il promit de concourir aux travaux effectifs de l'Union par son appui et par ses conseils. L'allocution de M. Gulbenkian a fait une profonde impression sur ses distingués auditeurs. Ces derniers se sont séparés du nouveau Président avec la conviction qu'une nouvelle ère de prospérité venait de s'ouvrir pour l'Union de Bienfaisance par la présidence active d'un grand financier tel que M. Gulbenkian qui joint à sa brillante carrière toutes les ressources de son grand cœur et de son esprit pratique.

La presse arménienne de tous pays et de tous les partis ont été unanimes à saluer cette nomination qui éveille dans toutes les couches de la population arménienne les espoirs les meilleurs quant à l'avenir d'une organisation ayant fait depuis sa fondation la preuve d'une excellente œuvre de secours aux Arméniens nécessiteux disséminés dans les diverses parties du monde.

PETITES NOUVELLES D'ARMÉNIE

Enseignement primaire

Obligatoire. — Depuis que l'enseignement primaire a été déclaré obligatoire, les journaux ne cessent de se préoccuper des difficultés que le Gouvernement s'efforce d'aplanir. Les subsides payées à cet effet par l'Union Fédérale Caucasiennne sont de 100.000 roubles. Pour la Georgie et pour l'Azerbeïdjan, elles sont de 250.000.

La vie artistique. — Le Théâtre national d'Erivan a donné la pièce intitulée « Le premier cavalier ». Cette pièce est très originale au point de vue de sa construction et d'une réalisation technique fort difficile. Il n'y a pas moins de 170 acteurs et figurants et 40 tableaux. La partition musicale est l'œuvre de Chberling.

Il sera en outre représenté une nouvelle œuvre de D. Khakhoumian « l'ennemi ». Cette pièce est tirée de la vie rustique et sociale actuelle de l'Arménie. Elle est composée de 5 actes et 9 tableaux. Le peintre Aroudjian travaille en ce moment aux décors.

Ecrivains cinéastes. — En Arménie des dispositions ont été prises par les services compétents en vue de préparer des écrivains cinéastes pour les films arméniens. La plupart d'entre eux sont liés dès maintenant avec des studios pour faire des scénarios.

Mutations. — Le commis re du peuple pour les Finances M. Vartan Mamigonian vient d'être nommé au poste de Sous Secrétaire de l'Agriculture. M. Vahan Erumian remplace celui-là au Finances.

Théâtre pour les petits enfants. — Le directeur de ce théâtre M. Hovanesian vient de déclarer qu'il sera ajouté cette année cinq nouvelles pièces au répertoire de l'an dernier. La saison sera inaugurée par « Le fusil N° 492116 ». Aux représentations de l'année courante, des enfants âgés de 9-17 seront admis. Quant aux enfants de 5-9 ans, il leur sera donné des représentations cinématographiques.

10 Nouveaux tracteurs. — Les Arméniens d'Amérique ont participé avec enthousiasme à la souscription ouverte à l'effet d'acheter et d'envoyer en Arménie 10 nouveaux tracteurs.

LE VIOLONISTE ROUPEN
A BEYROUTH

Nous donnons ci-après la traduction du compte rendu de notre confrère « Ahul Jédid » dans son numéro du 25 Novembre.

« Nous avons entendu le célèbre violoniste oriental Roupén Dimanche matin dans la salle du grand théâtre. Nous avons été littéralement conquis sous le charme de son art prodigieux. Il a touché à nos fibres les plus sensibles et notre âme s'est soulevée d'amour et d'émotion.

« Ah la magre des sons rendus par le contact des bouts de doigts de sa main gauche et les vibrations de la main droite. C'était tout simplement le chant des hirondelles et des glougloulements.....

« Le professeur a réussi Dimanche matin nous entraîner dans le champ fleuri de son art et de là il nous a guidé au plus beau du beau et au merveilleux. Nous avons vu et oui le Tchearghrah, le Rast, le Siba et le Niva à travers lesquels il nous a montré les peuples arménien, arabe, persan et russe. Chaque peuple a ses chansons et sa musique. Roupén nous a fait faire leur connaissance à travers leurs mélodies. Il nous a symbolisé un père arménien jouant de la flûte, debout à côté de sa tente dans une forêt silencieuse sous un ciel beau et clair.

Roupén ne s'est pas élevé au sommet de son art par ses seules créations et ses innovations ; Ce genre musical lui est un legs de ses ancêtres, comme son propre violon qui est une antiquité de 120 ans que Roupén conserve avec un soin tout filial. Ce violon est une collection de diamants car Roupén l'a paré de toutes les médailles qu'il avait reçues en guise d'admiration et de reconnaissance.

LE MONTANT D'ABONNEMENT
DE CE SUPPLÉMENT
EST UNE TOUTE MINIME
PRIME DE SÉCURITÉ
ABONNEZ-VOUS D'URGENCE

DOCTEUR HAIRABÉDIAN

S. MICHEL

vis à vis de la C^{te} des Trams.

Reçoit chaque jour de 8 h. à 12

le matin et de 2 h. à 6 a.m.

LA GEURRE & LA FRANCE

Nous croyons intéressant de citer deux témoignages allemands qui sont assez significatifs et qui prouvent que de l'autre côté du Rhin on commence à avouer 1°) que la France n'a aucune raison de préparer une guerre : 2°) qu'en cas d'une guerre imposée à la France, celle-ci est capable de mettre à la raison toutes les forces déchaînées de l'Europe. Sur le premier point voici ce qu'écrivit le journal allemand FRANKFURTER, cité par un journal parisien :

« Il y a unanimité, hors les socialistes, au parlement français contre le désarmement ».

« Mais, dit-il, il faut ajouter immédiatement qu'on ne veut pas de guerre.

Et ce n'est pas aux provinces ravagées, au chiffre terrible des morts et des blessés, ce n'est pas non plus aux souvenirs de l'histoire du siècle dernier qu'il faut attribuer cette horreur de la guerre chez le peuple français.

La terreur de la guerre, il l'a dans les moelles.

La gloire de la victoire n'y change rien, non plus que les monuments, les décorations ou les sables d'honneur des généraux. On peut dire peut-être qu'en France au moins la guerre est considérée pour ce qu'elle est : la mort et la dévastation.

Ce qu'on préférerait, ce serait un mur tout le long de la frontière, un mur infranchissable, qui tiendrait éloigné l'étranger, l'inconnu, l'ennemi, et à l'abri duquel on puisse, dans la douce paix du soir, exploiter et cultiver le jardin de la France.

On peut dire qu'en France la droite nationaliste la plus extrême se détache de la guerre avec la même horreur. L'accueil fait à M. Briand à son retour de Genève : « Misérable, tu nous ramènes la guerre ! » fait par un partisan de l'Action Française équivalant au fond à ceci : « La politique locarnienne, qui nous désarme, donne aux autres la tentation de nous attaquer. Ce n'est qu'en nous armant que nous éviterons la guerre ».

Sur le second point, c'est un témoignage de taille, car il est du général Ludendorff qui pense que la guerre aura lieu en mai 1932 qu'elle sera atroce mais que finalement les alliés allemands, italiens, russes et anglais seront battus et que, au bout de 15 jours, les armées françaises paraîtront entre le Rhin et le Danube ; la bataille se déploie à travers la Bavière et se termine en Autriche après cinq semaines. Pourquoi parce que la supériorité numérique des vainqueurs est considérable et même que la valeur et l'équipement de l'armée française et des armées alliées l'émoussent et Yougoslaves.

LES BIENS DES SPOLIÉS
DE TURQUIE

Sous la signature de XX. « L'ORIENT » dans son numéro du 27 Novembre a consacré son article de tête à cette question. Nous voudrions pouvoir citer en entier

cet important article de notre confrère. Contentons nous de quelques extraits.

« Parmi les importantes questions, dit-il, qui auront donc été examinées à Paris — et à Genève — par le Haut Commissaire et ses collaborateurs immédiats, se place toujours la question des biens que de nombreux Libanais et Syriens possèdent en Turquie, mais que le gouvernement turc détient.

L'essentiel ne consiste d'ailleurs plus dans la présentation d'un plaidoyer en faveur de nos concitoyens et de nos voisins et amis de Syrie, puisque depuis longtemps le Ministère des Affaires Etrangères à Paris a fait sienne la cause des spolies de Cilicie et des autres régions turques, et que tout dernièrement, au cours de sa session de juin, la Commission des Mandats de la Société des Nations ne cachait pas sa façon de penser et de juger.

A Monsieur Robert de Caix, — qui était interrogé sur ce problème capital et pénible des spoliations turques et des réparations légitimes et intégrales que celles-ci nécessitent. — Genève disait son espoir en une rapide et favorable solution. A Monsieur Chauvel étaient demandés des renseignements complémentaires tels que plusieurs journaux d'ici et de Damas ont pu écrire, dès juillet, que l'affaire était en très bonne voie.

Les victimes des monstrueux abus d'Angora ont droit à toute l'attention, à toute l'assistance et à toute la protection du monde international civilisé ; à ce titre, toutes les autorités qui représentent partie ou totalité de ce monde international civilisé, autorités mandataires à Beyrouth, délégués des nations européennes, asiatiques, américaines et autres à Genève, se doivent d'insister, et d'insister très vigoureusement, pour un règlement sans délai de la question des biens syriens et libanais en Turquie, question qui depuis dix ans est pendante, et cela parce que le gouvernement turc se refuse à reconnaître la prééminence des règles générales du droit public sur un droit d'exception turc, et tellement d'exception qu'il se refuse même à manger des pires lois révolutionnaires.

Il ne suffit plus, en effet, d'imprimer, comme le faisait la semaine passée ou l'avant-dernière semaine un de nos confrères de langue arabe, que Monsieur Lenail, ou un autre monsieur, s'occupe de la question, « cherche à obtenir du gouvernement français la dissociation des causes syro-libanaise et arméniennes », ce qui, soulignons-le en passant, est fait depuis longtemps ; ce qu'il faut, c'est que les spolies syriens et libanais sachent sinon de façon certaine, du moins approximativement, dans combien de temps ils seront indemnisés, payés.

Car, pour eux qui ne possèdent plus rien, qui sont astreints à la médiocrité, la pauvreté ou la misère — quand ils ont ces biens à eux, à cinq ou six cents kilomètres d'ici, soit vingt-quatre heures de chemin de fer — le point sensible est là : le dédommagement, la possibilité de rebâtir une vie de travail et d'équilibre, en d'autres termes : le moyen de sortir d'une

effroyable impasse.

Sans aucun doute, le Mandat et Genève voudront, veulent que les paroles de juin 1930 ne restent pas que des paroles.

POLICE MUNICIPALE

Une critique acerbe à paru dans LA SYRIE, sous la signature de Cavis, contre la Police municipale.

Cavis a bien observé les choses et voici comment il prend la cause du piéton.

« La mercantile empiète et le piéton, le pauvre piéton menacé par la chaussée, houleuse sur son domaine se pose avec angoisse la question que posait Francis de Marmont dans le dernier EUROPEEN : ne me reste-t-il plus qu'à disparaître ?...

« Et de fait, il est traqué de partout. Si ce n'est pas l'amatour de bégonias qui inonde ses plantes-bandes, c'est la servante Maleschi qui lui envoie un seau d'eau par le travers du corps, c'est le chargeur du tombereau municipal qui le poudre-rose ou plutôt le terrorise à bonne mesure ; c'est l'auvent surchargé d'immondices qui branlant au vent d'orage lui secoue sur la tête d'invariables confettis millénaires, c'est le tuyau de descente mal entretenu par le propriétaire Boukara qui lui baigne copieusement les pieds, transformant d'ailleurs à la moindre pluie les trottoirs en ruisseaux fangeux.

« Et si, harassé, halluciné, il fuit les grandes artères et les rues tyrannisées par la gent chauffeur pour emprunter des rues plus calmes, il pataugera dans les ordures, éraflera ses chaussures aux débris de verre et de porcelaine, glissera sur des épilures gluantes risquant cent fois de se fouter la cheville.

L'AVENIR DE LA SYRIE

L'AZTAG parle, dans son éditorial du 27 courant, de l'« Avenir de la Syrie ». Notre confrère de langue arménienne voit cet avenir sous les meilleures couleurs surtout depuis qu'il est acquis que Tripoli sera un centre d'aboutissement d'une partie du pétrole de Mossoul.

« Ce n'est pas Tripoli seul, ajoute-t-il, qui en profitera, ce sera au point de vue économique la prospérité pour tout le Liban et la Syrie. D'Abou Kémal jusqu'à Tripoli la construction du pipe-line et de la voie ferrée sera affaire de plusieurs années, et suivant les clauses de l'accord intervenu seront embochés des ouvriers et des contre-maitres indigènes pendant toute la durée des travaux. Après il y aura encore des travaux pour satisfaire tous les travailleurs libanais et syriens. Il est superflu de dire que les salaires seront satisfaisants au possible puisque seuls les ouvriers indigènes seront employés.

« Et comme l'avenir économique et politique de la Syrie sera assuré plusieurs sociétés d'exploitation commerciale et industrielle commenceront leurs entreprises et des capitaux étrangers s'introduiront dans le pays ».

« Dans ces conditions nous ne comprenons vraiment pas l'attitude d'une certaine presse nationaliste qui croit que l'indépendance du pays sera aliénée par le pipe-line ».

FUMEZ LES CIGARETTES MATOSSIAN

LE GÉNÉRAL CONDILIS ET LES ARMÉNIENS

L'ancien président de Conseil le général Condilis qui est en ce moment un des grands leaders grecs a fait la déclaration suivante à une délégation arménienne venue le saluer :

« Les arméniens sont intelligents et actifs, j'ai pleine confiance qu'ils auront vivré de leur travail et ne seront pas une charge sur le gouvernement ».

Le général Condilis a fait une distinction entre les réfugiés grecs et les réfugiés arméniens. À côté d'un million de réfugiés grecs il y a bien de 1 place à une quarantaine de mille Arméniens réfugiés ».

« Je suis personnellement un ancien arménophile et comme leader de mon parti, je défendrai au besoin les Arméniens dans les questions qui les concernent ».

LE COIN DU SOURIRE

— Qui est l'avare le plus terrible ?

— Celui qui regarde par dessus ses lunettes par crainte de n'en user les verres.

— Quelle est la chose la plus couteuse dans le fonctionnement d'une auto, est-ce par exemple la benzine, est-ce l'usure ?

Ni l'une, ni l'autre, c'est la contravention.

L'enfant. — Papa tu disais que les sourcils empêchent la sueur du front d'entrer aux yeux, mais les femmes qui les enlèvent ?

Le Papa. — Ces femmes là, mon enfant, ne suent pas, elles font suer.

— Que me conseilles-tu de faire pour récupérer les 100 frs que j'ai prêtés à Grégoire qui refuse de reconnaître sa dette ?

— Tu intenteras un procès réclamant 1000 francs, il sera bien forcé, de dire que c'est faux « je lui avais emprunté seulement 100 francs ».

« Gavroche »

Abonnez-vous d'urgence au supplément français du journal « LE LIBAN »

LES LIVRES

Le Ministère Clemenceau
(Journal d'un témoin)

Ce témoin c'est général Mordacq qui a assisté de près à l'œuvre du ministère de la victoire. Récit attachant, journal vécu de très grand intérêt historique. On dit que l'auteur qui avait achevé son livre depuis 1923 ne l'a pas fait paraître plutôt pour ne pas contrecarrer la volonté expresse de M. Clemenceau qui désirait ne sortir sous aucun prétexte, sous aucune forme, du silence qu'il s'était imposé. Ce n'est qu'en 1929 que le Président autorisa le général Mordacq de publier ses souvenirs : il venait de décider lui-même la publication de son livre intitulé *Grandeurs et Misères d'une victoire*. Il a été toutefois convenu que les souvenirs du général paraîtraient après le livre du grand disparu. Le journal du général Mordacq est d'ailleurs, en quelque sorte, la continuation et le développement du li-

DO. X LE PLUS GRAND HYDRAVION DU MONDE

On a beaucoup parlé de R. 101 la trique fin de cette aéronef est encore dans toutes les mémoires.

Il est en ce moment de bon ton de parler de l'hydravion allemand DO. X. On dit déjà que l'apparition dans le ciel européen de cette gigantesque machine constitue une date ; qu'on en juge plus : douze moteurs assurant une puissance de 6300 chevaux ; à vide un poids de 20 tonnes, et à pleine charge 50 tonnes ; 50 mètres d'envergure, 190 mètres de surface portante ; la hauteur de l'appareil est de 10 mètres ; la longueur de sa coque est 40 mètres.

Ce véritable bateau volant est l'œuvre du constructeur allemand Claude Dornier qui se révèle un grand spécialiste des hydros géants pour s'être lancé dans la construction d'un hydro de 50 tonnes, quand on n'avait jamais dépassé 7 à 8 tonnes.

Actuellement cet appareil est équipé en hydravion commercial et comme tel il se livre à des essais. Mais des techniciens de lignes aériennes se demandent non sans raison si son rendement commercial ne serait pas plutôt théorique et aléatoire, et l'on ne voit guère une ligne du monde, à l'heure actuelle, où l'on puisse trouver le fret nécessaire ou le nombre de passagers suffisant pour assurer à la machine un rendement commercial convenable.

On en arrive aisément à se demander si ce n'est là un camouflage et si la véritable destination de l'appareil géant ne serait pas une utilisation toute militaire.

D'après une dernière information D. O. X. aurait ajourné son vol transatlantique, jusqu'à ce que ses 12 moteurs de 600 chevaux soient remplacés par 8 moteurs Rolls Royce de 900 chevaux chacun.

GARAGE ORIENTAL

TABIBIAN FRÈRES

RUE EL-RAÏ (SAIFI)

REPARATIONS GENERALES

Accessoires et peinture
garantie

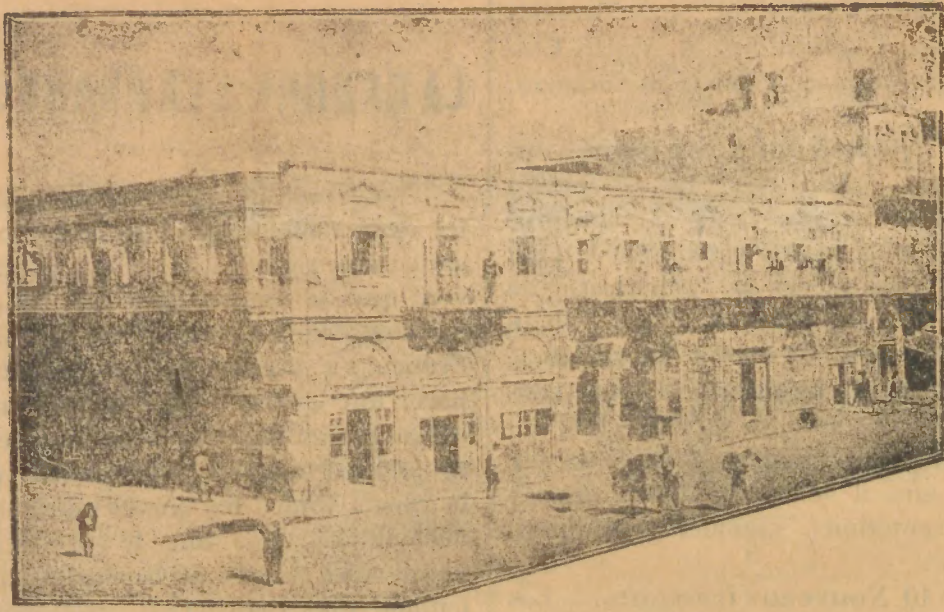
PRIX REDUITS

vre de M. Clemenceau qui, planant très haut, a présenté une véritable synthèse de la grande œuvre qu'il a accomplie de 1917 à 1920 et n'a pu, par conséquent, entrer dans les détails. C'est ceux-ci qu'on trouve, minute par minute, heure par heure, dans le journal du général Mordacq qui jette ainsi une lumière éclatante sur une foule de questions non développées dans *Grandeurs et Misères d'une victoire*.

Le Ministère Clemenceau ne contient que des faits des dates, des documents qui, rapportés par un homme qui n'a pas quitté le Président un seul instant, de 1917 à 1929, montrent mieux que tous les commentaires parus jusqu'à ce jour, le magnifique rôle joué, pendant ces trois années, par celui qui a sauvé la France.

La question arabe. — Par M^{me} B. G. Gaulis. — L'auteur est spécialiste des questions orientales. Il a déjà publié « Le Nationalisme

GRAND HOTEL CENTRAL



DIRECTEUR PROPRIÉTAIRE

MIHRAN MAMPERIAN

Bab el Faradj Alep (Syrie)

BEYHUM BROS & C

REPRÉSENTANTS : ED. SUARES FILS & Co

ALEXANDRIE - CAIRE

VENTE DE TITRES A LOTS PAR MENSUALITÉS

PRIX DE MARQUE

CONDITIONS LIBÉRALES

IMMEUBLE JAROUDI - RUE FOCH

Téléph. 629 - B. P. 25

THE EASTERN MEDITERRANEAN EXPRESS LINE LTD.

COMPAGNIE ANGLAISE DE NAVIGATION

SERVICE RÉGULIER & LUXUEUX ENTRE :

CHYPRE LE PHÉE ET MARSEILLE

Prochains départs de Beyrouth :

S. S. IPHIGENIA	9 Déc. 1930	S. S. ASPASIA	3 Mars 1931
S. S. ASPASIA	30 » »	S. S. IPHIGENIA	21 » »
S. S. ASPASIA	20 Janvier 1931	S. S. IPHIGENIA	11 Avril »
S. S. ASPASIA	10 Février »	etc., etc., etc.	

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Agent Général :

A. BÉDROSSIAN

Avenue Foch — Téléph. 9.06

égyptien » et le Nationalisme turc ». Sa compétence, dit Orion, en ce qui touche les choses d'Orient est donc incontestable.

M^{me} Gaulis étudie dans « La question arabe » l'évolution du monde musulman en Arabie, en Turquie et en Syrie. Elle affirme que le lien religieux n'a pu unir Arabes et Turcs qui ont été profondément séparés par la race. L'arabe s'est révolté contre la conquête turque et n'a jamais admis la prépondérance turque en Arabie. Ce conflit a duré des siècles et s'est dénoué par la victoire arabe qui a rejeté une fois pour toutes le joug ottoman. La genèse en tient tout entière dans le wahabisme, réaction schismatique de l'arabe contre le formalisme religieux et administratif de Stamboul.

En 1759, un marabout réformiste de l'Arabie intérieure, Mohamed ibn Abdoul Ouahab, apportait à l'émir du Nedjd, Mohamed Sa'oud, son plan de réforme contre la « profanité » des oulémas

turcs. Il prétendait revenir au pur Islam primitif, qui se réduisait, en somme, à une théocratie appuyée sur le Coran.

Sa'oud adopta d'enthousiasme la nouvelle doctrine, dite « ouahabite », et sa dynastie, qui règne encore, l'imposa sans faiblesse, pour combattre le turquisme.

Le descendant actuel de Mohamed Sa'oud, Ibn Sa'oud, que l'auteur peint comme une personnalité puissante, grand capitaine et diplomate avisé, a réussi, par un système d'alliances balancées, tantôt avec l'Anglais contre le Turc, tantôt avec le Turc contre l'Anglais, à conquérir une totale indépendance dans la vaste région centrale de l'Arabie soumise à sa souveraineté. Il a réussi à discipliner et à fixer les Arabes nomades qu'il avait entrepris de grouper autour de lui pour créer un grand empire arabe destiné à absorber tous les mêmes éléments ethniques de la périphérie. En fait, il a créé un nationalisme arabe. La Syrie, dont la

Joseph Yozkalian
DENTISTE
Sa Clinique à Assour est ouverte tous les jours de 8 h. 30 à 12 h. et de 2 h. à 6 h. a. m.

PARSEGH
TCHERKESIAN & FILS
Marchand tailleur
Souk el Murieh No 21

Demandez les Cigarettes
YACOBBIAN FRERES &
KABBANI & Co
Hart el Zein, DAMAS
Les seules cigarettes syriennes
d'une fabrication sélecte et d'un
prix accessible à tous.

DOCTEUR DJANIAN
Reçoit de 10 h. à 12 h. m. et de
2 h. à 6 h. a. m. dans sa clinique
de Havouz Saatieh.

DOCTEUR V. POTOUKIAN
(Lab-Edriss, f)
Reçoit chaque jour, sauf Dimanche
de 9 h. à 12 h. a. m. et de 2 h. à 6 h.
a. m.

DEMANDEZ PARTOUT
LA BIERE
KUPPER
La meilleure bière allemande, qui ait
jamais été importée en Syrie.
Ses représentants pour la Sy-
rie et le Liban.
M. DAMADIAN
10, Souk el Souk
Beyrouth

Le 4 Décembre 1930
Le Film ANTRANIK
Sonore - Chantant
& Musique armenienne
sera projeté au
Cinema Royal
Le Gérant responsable
J. ADJÉMIAN

population appartient à cette race, subit son attraction, et c'est surtout en cela que la question intéresse la France.

Ibn Sa'oud, hostile à la Turquie et à l'Angleterre, ne l'est point à la France ; il l'admire, au contraire, et cherche à s'assimiler sa culture. M^{me} Gaulis qui, ayant vécu à Riyad, la capitale de l'émir, a pu le voir de près, nous en rapporte des preuves décisives.

Parlant du mandat sur la Syrie, l'auteur, après en avoir fixé les phases essentielles, en expose les erreurs et les bienfaits. Il montre que les deux thèses, française et arabe, qui se sont un moment affrontées en un conflit sanglant, sont faciles à concilier, pourvu qu'on en élimine les malentendus.

M^{me} Gaulis pense qu'en ce qui concerne la Syrie, la solution est proche et que l'indépendance syrienne sera le fruit du long effort français, dont l'empreinte restera.